



**COMMUNIQUÉ DU COMITÉ DE BASKET DU CALVADOS
DU 24/10/2020**

Mesdames, Messieurs,

Je vous confirme, suite à la décision préfectorale du vendredi 23 octobre 2020 en attente de publication d'un arrêté, de la fermeture complète des équipements sportifs couverts (sauf activités scolaires, parascolaires, professionnelles de haut-niveau et réservées aux personnes en situation de handicap) pour une durée de 3 semaines renouvelables, à partir du samedi 24 octobre 2020.

Ceci entraîne de fait le gel de toutes les rencontres sportives programmées par le Comité Calvados Basketball sur cette période pour les publics adultes. Nous reviendrons vers vous dès que nous aurons d'autres éléments quant à la reprise et la nature de la poursuite de saison qui s'annonce complexe, en lien avec la FFBB.

A ce jour, les mineurs dans le cadre d'une pratique encadrée, indiqués comme publics prioritaires dans le décret gouvernemental du 17 octobre 2020, sont autorisés à pratiquer le basketball en équipement sportif couvert. Toutefois, d'autres dispositions peuvent être prises par les collectivités ou groupements de collectivités quant à leur équipement en gestion propre, interdisant ou non la pratique pour TOUS LES PUBLICS.

Je vous rappelle qu'il faut considérer les obligations par échelle successive, à savoir dans l'ordre les décrets gouvernementaux, les arrêtés préfectoraux et les arrêtés municipaux ou intercommunaux. Ceci peut donc engendrer des différences de traitement d'un gymnase à l'autre, sans que nous puissions intervenir.

Nous prendrons les décisions quant à la suite des championnats jeunes et seniors, de même que la Coupe du Calvados lors du prochain Comité Directeur.

Je vous invite à la plus grande prudence et à consulter les canaux d'informations officiels pour toute nouvelle disposition.

Prenez soin de vous et des personnes qui vous entourent, soyons solidaires.

Le Président du Comité Basket 14